

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Election sénatoriale du 25 mars

CANDIDAT RÉPUBLICAIN RADICAL

A. DELPORT

CONSEILLER GÉNÉRAL

DU CANTON DE CAHORS (SUD)

HORIZON CHARGÉ

Le message que M. Chamberlain vient d'envoyer aux premiers ministres du Canada et de l'Australie, et dont le texte n'est pas encore connu, émeut beaucoup l'opinion dans les sphères gouvernementales.

Ce message, ont dit les ministres, « est de la plus extraordinaire gravité » et le premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud n'a pas encore obtenu l'autorisation d'en publier le texte. Nous en sommes donc réduits aux conjectures.

D'après les bruits qui ont transpiré, il s'agirait pour les grandes colonies anglaises, autres que les colonies de la couronne, de fournir d'importants contingents qui relèveraient les troupes britanniques de l'Afrique du Sud, et rendraient celles-ci disponibles.

En vue de quelle éventualité ? Mystère.

Les déclarations de M. Goschen, il y a huit jours à peine, à la Chambre des Communes, étaient nettement pacifiques. On ne prévoyait aucune dépense pour la mobilisation de la flotte, et le premier lord de l'Amirauté avait même ironiquement demandé s'il était bien utile de faire promener des escadres dans la Manche, pour montrer aux peuples, qui ne l'ignorent pas, que l'Angleterre a une marine.

Mais M. Goschen et M. Chamberlain sont deux. Depuis que les armes anglaises ne rencontrent plus d'obstacles dans le Cap et le Natal, l'astre de M. Chamberlain remonte à l'horizon et avec lui l'Impérialisme. D'autre part, aux affirmations pacifiques de M. Goschen, il convient d'opposer la réponse de M. Salisbury, à la question que lui posait un membre du Parlement, relativement à l'annexion de l'Orange et du Transvaal. Le noble lord s'est montré un digne normand, laissant la question entière, mais, à voir la tournure de l'esprit public en Angleterre, il est évident que l'idée de l'annexion gagne du terrain.

Cette idée, du reste, est le fondement de la guerre actuelle. Les griefs des hitlanders, M. Chamberlain ni M. Cecil Rhodes n'en auraient eu cure, si, derrière eux, n'étaient apparus les champs d'or du Transvaal. Il faut aux Anglais ces riches claims, d'abord pour leur richesse même, ensuite pour souder largement leurs possessions du Cap à leurs possessions soudanaises. Raison d'affaire et raison politique. Ces deux motifs sont puissants.

Cela étant, il est facile de comprendre que M. Chamberlain songe à se prémunir contre une opposition européenne, qui pourrait cesser d'être platonique, et qu'il fasse rentrer dans la mère-patrie des effectifs dont elle pourrait avoir besoin.

Sans croire à une politique d'agression, il y a des circonstances où prendre les devants

est sage. C'est ce qu'ont fait les Boërs, en envoyant leur ultimatum à Londres. Si donc l'Angleterre, se jugeant mieux préparée tire les premiers coups de canon, on ne saura trop s'en étonner. Reste à savoir contre qui elle les tirera, — si elle les tire.

Elle n'a que trois cibles : la France, l'Allemagne, la Russie. Laquelle de ces trois puissances interviendra dans les affaires du Transvaal ?

On peut, je crois, écarter la Russie, qui n'a aucun intérêt direct en Afrique. L'Allemagne et la France en ont beaucoup. Mais sont-ils suffisants pour motiver une intervention ou, ce qui revient au même, pour que nos voisins redoutent une intervention ?

L'empereur allemand, qui avait félicité le président Krüger, lors du raid Jamesson, a félicité l'autre jour la reine pour la délivrance de Kimberley. Une dépêche efface l'autre. D'autre part, on parle de conventions secrètes entre le gouvernement anglais et le gouvernement allemand, au sujet de Delagoa. Ces conventions ne touchent-elles pas les républiques fédérées ? On a lieu de le penser. L'Allemagne aurait donc les mains liées et ne causerait aucune inquiétude au Foreign-Office. Mais, il faut compter sur l'opinion publique qui est très excitée en faveur des Boërs, et que la presse officieuse a la plus grande peine à calmer en lui faisant croire qu'elle fait le jeu de la France. Et comme l'alliance avec l'Angleterre est toute de raison il n'est pas dit que l'opinion, toute de passion, ne l'emporterait pas. Il ne faut pas oublier, en effet, que les intérêts commerciaux, c'est-à-dire vitaux, des deux nations sont un antagonisme féroce et qu'ils suffiraient à eux seuls pour motiver un conflit.

La France est moins détestée de l'anglais qu'elle ne le déteste elle-même. L'anglais se plaint de nos coups d'épingles, mais nous ne lui faisons pas le tort commercial que lui fait l'allemand. Cependant, nos intérêts dans le Transvaal sont si prépondérants que nous ne pourrions voir sans inquiétude une mainmise totale de la Grande Bretagne sur ce pays. Puis, nous avons nos traditions nationales et notre générosité de race, qui créent d'invincibles courants d'opinions auxquels on résiste difficilement.

C'est en vue de ces possibilités que s'arme l'Angleterre. L'heure est grave et l'horizon sombre. Ce n'est pas encore l'orage, mais la prudence est de commande. Il ne faudrait pas beaucoup de lettres, comme celle du prétendant d'Orléans à Willette, pour faire tourner contre nous une épée qui cherche qui frapper. En voilà de fins politiques, les d'Orléans, Henri, le voyageur, et Philippe, l'autrichien !

X....

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 Mars 1900

La Chambre continue la discussion du budget de la marine.

M. Albin Rozet développe un amendement tendant à augmenter d'un million le chiffre du crédit du chapitre 4 pour reconstituer une force navale tirée de l'Afrique du Nord.

L'orateur explique son procédé pour arriver au résultat qu'il cherche.

Le ministre combat l'amendement qui est renvoyé à la commission de la marine.

M. Déjeante demande la suppression des gendarmes dans les ateliers civils de la marine.

M. de Lanessan promet d'apporter les réformes nécessaires dans l'état des choses signalé. M. Déjeante demande la suppression d'un certain nombre d'aumôniers militaires.

Le ministre répond qu'il étudiera la question. Un amendement de l'amiral Rieunier sur le chapitre 14 (construction navales) est repoussé.

M. Guieysse développe un amendement tendant à un relèvement de 281.172 francs pour augmenter les salaires des ouvriers des arsenaux comptant au moins 5 ans de services.

Sur le rapport de M. Mézières, la Chambre repousse par 357 voix contre 182 la proposition de M. Massabau tendant à la suppression des 28 et 13 jours, et la séance est levée.

Au Transvaal

Pas de nouvelles sensationnelles aujourd'hui. Les derniers télégrammes qui parviennent de l'Afrique ne sont guère satisfaisants, cependant, pour les Anglais. Tandis que le général Roberts hésite à s'enfoncer au cœur de l'Orange et reste stationnaire à Osfontein, les républicains poursuivent avec audace le plan qui consiste à couper les communications de l'armée d'invasion de ses bases de ravitaillement.

On peut se demander si l'immobilité de lord Roberts, dont s'étonnent et s'indignent presque les impatients de Londres, n'est pas due à la crainte qu'inspirent au généralissime les mouvements des insurgés qu'il laisse sur ses derrières plus encore qu'à la présence sur le front de ses troupes des commandos républicains qui semblent vouloir lui disputer le pas.

La région dont les habitants viennent de se soulever forme un vaste triangle. Cette région essentiellement montagneuse se prêtera admirablement aux méthodes des insurgés.

C'est une lutte de guerrillas qui commence au Sud de la colonie du Cap.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

L'œuvre Post-Scolaire

En dépit de la banalité, c'est une question sur laquelle nous aurons à revenir souvent. Je le sais : tous les esprits éclairés de notre temps sont unanimes à reconnaître la nécessité de la seconde éducation pour les peuples ; mais certains, encore timorés, voient des obstacles, des inconvénients à l'organisation que nous rêvons, nous tous qui sommes les amis de la démocratie, et souhaitons le relèvement de la classe la plus nombreuse.

Je me hâte de le dire : on exagère les difficultés de l'œuvre, quand on vient nous dire que l'instituteur doit rester dans sa classe, et qu'à vouloir se donner au travail supplémentaire et bénévole des cours d'adultes, il risque de compromettre sa mission essentielle.

Sur ce point, comme sur tant d'autres, il s'agit de s'entendre, et, aussi, de dire toute sa pensée, pour faire connaître ainsi nos désirs, nos besoins qui sont les désirs et les besoins de la nation tout entière, de la démocratie.

On nous répète sur tous les tons que l'instituteur est écrasé par toutes les besognes qui lui incombent, et que, malgré les bonnes volontés extérieures qui viennent le seconder, c'est encore sur lui que retombe tout le travail.

Rien n'est plus vrai. Et je suis le premier à le reconnaître, et à le crier bien haut.

Tout dernièrement, j'assistais au Congrès de la Ligue de l'Enseignement, à Toulouse ;

et là quelques instituteurs de la région se sont faits les échos de ces plaintes. Je me suis pleinement associé à leurs doléances ; et le n'est que justice, si un instituteur profite de quelques loisirs après son œuvre écrasante. Il est un homme comme tout le monde ; et l'on ne peut pas faire que, pour lui, les journées aient quarante-huit heures.

Oui, il faut des loisirs à l'instituteur, et pour songer à sa famille, à ses relations, et pour meubler et orner son esprit par de nombreuses lectures.

Peu d'hommes accepteraient un labeur aussi absorbant que celui qui pèse sur nos éducateurs primaires. Voilà un homme qui fait six heures de classe ou plus, dans sa journée, prépare ses leçons, corrige ses cahiers, s'occupe de mutualité scolaire, de cours d'adultes ! que sais-je encore ? On le charge de répandre l'enseignement agricole, de propager l'habitude des vaccinations et revaccinations, etc., etc. C'est l'homme universel.

Et après ? quel temps lui restera-t-il pour lui-même ?

Mais, doit-on s'arrêter devant ces difficultés qui sautent aux yeux, et devons-nous laisser perdre le fruit de nos efforts ; la démocratie sera-t-elle banqueroute dans ses œuvres à l'achèvement desquelles elle ne suffirait pas.

Notre devoir d'universitaires, de républicains est de dire tout haut ce que nous pensons, tout en nous dévouant, corps et âme, à l'œuvre sacrée qu'est la nôtre. Mais, quand nous aurons dénoncé le mal dont nous souffrons, c'est aux pouvoirs publics à agir ; c'est à notre parlement, aux élus républicains que revient la tâche, je dirai même, le devoir de venir en aide à ceux qui ont fait la République, et la soutiennent sans faiblir.

Les œuvres scolaires et post-scolaires écrasent nos instituteurs... De nouveaux besoins se sont créés dans notre patrie ! Eh bien, à ces nouveaux besoins, il faut de nouveaux organes. C'est la loi de nature.

Que l'on augmente le nombre de nos instituteurs, que la besogne devenue plus grande soit partagée entre des individus plus nombreux. Créons de nouveaux postes... au lieu d'en supprimer.

Nos législateurs n'ont pas lieu de s'effrayer de cette nécessité. Si l'on augmente le nombre des instituteurs, cela rendra plus de services au pays que beaucoup de « créations d'emplois » qui, de temps en temps paraissent à l'Officiel. Au lieu de multiplier, dans certaines administrations, les places de chefs, de sous-chefs, de chefs-adjoints, et de gratte-papiers qui ne font que compliquer nos organismes nationaux, augmentez le nombre de nos éducateurs ; qu'ils puissent, l'esprit libre et bien dispos, se livrer à leurs travaux. Sans quoi, un jour viendra où la machine humaine n'aura plus de résistance, où, pour avoir trop ambitionné, nous n'aurons rien : ce sera, par dégoût et par fatigue bien naturelle, la mort de nos œuvres, la mort de notre éducation, et par suite, la défaite de la République sous les coups de ses adversaires que rien ne démote.

Il y a un danger. Sachons le prévenir !

JULES DELVILLE

INFORMATIONS

Médaille commémorative

M. Leygues, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a remis au Président de la République, la médaille commémorative de son élection par le Congrès.

L'exemplaire offert à M. Loubet, sorte d'épreuve de la médaille définitive de Chaplain, est en bronze et du module de dix centimètres. C'est une fonte. La médaille du module de 72 millimètres, sera frappée en or.

Commission de l'enseignement

La Commission de l'enseignement s'est réunie, mardi, pour entendre la lecture du rapport de M. Aynard, sur le projet de loi dit du stage scolaire.

La Commission a approuvé sans discussion les conclusions de ce rapport tendant au rejet du projet du gouvernement. Elle a, de plus, approuvé les conclusions du rapport de M. Ermant, sur la question des subventions aux collèges communaux.

Les rapports de MM. Aynard et Ermant ont été déposés à la fin de la séance de mardi sur le bureau de la Chambre.

La déchéance de M. Marcel Habert

La Chambre a, comme on le sait, renvoyé l'examen des pièces concernant la condamnation prononcée contre M. Marcel Habert à la commission qui avait été saisie du cas de M. Deroulède. La commission a chargé de nouveau M. Lafferre de rédiger un rapport concluant, comme pour M. Deroulède, à la déchéance de M. Marcel Habert. La procédure suivie à l'égard du condamné de la Haute-Cour étant régulière, M. Lafferre déposera son rapport demain soir.

Maintenant la décision qu'elle avait déjà prise au sujet de M. Deroulède, la commission se tiendra à la disposition de la Chambre, estimant qu'il ne lui appartient pas de demander la discussion immédiate.

L'Affaire Philipp

Sur la convocation du ministre de la marine, le conseil des directeurs s'est réuni hier matin, sous la présidence du chef d'état-major général. Le conseil a proposé au ministre la révocation de M. Philipp. Cette révocation a été signée immédiatement par M. de Lanessan.

Le conseil des directeurs a pris, d'autre part, des mesures pour que tous les faits signalés au cours de la séance de la Chambre du 5 mars, à l'encontre de divers officiers ou fonctionnaires du ministère de la marine, soient l'objet d'une enquête aussi complète et aussi rapide que possible.

Les Affaires Zola et Reinach

Le président de la deuxième session d'assises vient de renvoyer sine die l'affaire Reinach, qui était inscrite pour être appelée le 19 mars prochain.

On annonce, enfin, que les juges militaires qui ont acquitté Estherhazy et qui sont intervenus comme parties civiles au procès Zola, se sont réunis lundi matin en conseil de guerre, sous la présidence de M. le général de Luxer, et qu'ils ont décidé de maintenir leur plainte en diffamation, et, au cas d'adoption du projet d'amnistie, d'examiner s'il conviendrait d'intenter un procès devant la juridiction civile.

A la société de géographie

Le Comité de la Société de géographie vient d'attribuer ses médailles, au colonel Marchand et à MM. Ardouin-Dumazet, Onésime Reclus, Verstraete, Thierry, Marcel Monnier, Fourneau et Fondère, Eysse-rie, Pierre Mille, Ballay, du Fresnel, Baur-ec, Terille, Adhémar Leclère. Le service de la distribution des récompenses aura lieu le 20 mars, en l'hôtel du boulevard Saint-Germain.

L'arrêt contre les Assomptionnistes

La chambre des appels correctionnels vient de rendre son arrêt dans l'affaire des pères Assomptionnistes.

La Cour, dans un arrêt aussi longuement que fortement motivé, adoptant les motifs des premiers juges, a confirmé la peine de 16 fr. d'amende prononcée contre chacun des pères. Elle leur a toutefois accordé le bénéfice de la loi de sursis et elle a maintenu la peine de la dissolution prononcée par le tribunal de première instance contre la congrégation.

Tous les pères assistaient à la lecture de l'arrêt. Aucun incident ne s'est produit.

Le meurtre de Kouang-Tchéou-Ouan

Une indemnité de 46,658 fr. a été attribuée à M^{me} Gourlaouen, veuve de l'enseigne de vaisseau Gourlaouen du *Descartes*, chef du poste de Men-Tao à Kouang-Tchéou-Ouan, assassiné par les Chinois dans les circonstances que l'on connaît. Cette indemnité

a été versée à M^{me} Gourlaouen par les soins du trésorier des invalides de la marine de Brest.

Une indemnité identique, mais en rente sur l'Etat 3 0/0, a été aussi attribuée au père de l'infortuné officier, préposé des douanes en retraite à Pont-Labbé.

Le Lieutenant Pallier

La famille du lieutenant Pallier, domiciliée à Limoges, vient de recevoir de cet officier, un télégramme expédié de Segou, à la date du 12 février. Le lieutenant y annonce qu'il se dirige sur Dakar avec le docteur Hénrio, qui rentre en France. L'autre partie de la mission Voulet, restée à Zinder, a dû rejoindre la mission Foureau-Lamy. Le lieutenant Pallier est en bonne santé.

Le général Buller à la Flèche

Au mois de juillet 1894, le général Buller, celui-là même qui lutte contre les Boers, était de passage à la Flèche. Il demanda et obtint l'autorisation de visiter le Prytanée. Or, il est d'usage, lorsqu'un personnage marquant vient visiter l'école, de lui faire inscrire sur un album spécial, tenu par les élèves candidats à Saint-Cyr, une note ou une pensée quelconque.

L'album ayant été présenté au général Buller, il y écrivit ces mots : *Delighted with all i have seen* : « Charmé de tout ce que j'ai vu ».

Nouveau Journal

On annonce l'apparition, pour le 18 mars courant, de l'*Étincelle*, journal politique, littéraire et scientifique, paraissant le dimanche. L'*Étincelle*, dont la rédaction en chef a été confiée à M. Henry Maret, est faite avec la collaboration d'un groupe de députés de l'Extrême Gauche.

Les vins plâtrés

Voici le texte de la proposition de loi prohibant la circulation et la détention des vins surplâtrés, présentée par M. Augé, député de l'Hérault :

Article premier. — L'article 3 de la loi du 11 juillet 1894 est modifié comme suit : Il est défendu de mettre en vente, de vendre ou de livrer, de détenir ou de mettre en circulation des vins plâtrés contenant plus de 2 grammes de sulfate de potasse ou de soude par litre. Les délinquants seront punis d'une amende de 16 à 500 fr. et d'un emprisonnement de six jours à trois mois ou de l'une de ces deux peines, suivant les circonstances.

Art. 2. — Toutefois, il sera accordé une tolérance de 5 décigrammes en sus de la dose de sulfate de potasse ou de soude prévue à l'article premier.

Suicide d'un soldat

Le jeune soldat Joseph Pujol, âgé de 21 ans, et appartenant au 3^e régiment de zouaves, en garnison à Constantine, a été trouvé pendu dans la cellule où il se trouvait enfermé depuis huit jours en prévention du conseil de guerre. Pujol était accusé du vol d'une pièce de cent francs au préjudice du capitaine-trésorier. Pour mettre fin à ses jours, le malheureux s'est servi de sa ceinture d'ordonnance qu'il a attachée aux barreaux de sa cellule. On a retrouvé un billet écrit par Pujol quelques instants avant sa mort et dans lequel il protestait de son innocence et accusait un autre zouave employé comme lui chez le capitaine-trésorier.

CHRONIQUE LOCALE

On demande un apprenti et des compositeurs typographes à l'imprimerie du « Journal du Lot. »

Les bons de l'Exposition

Plusieurs de nos lecteurs, ayant sans doute mal lu les indications imprimées sur les bons de l'Exposition qu'ils ont entre les mains, nous demandent pourquoi nous n'avons pas publié la liste des numéros sortis au tirage du 25 février.

Il doit y avoir cette année six tirages : les 25 mai, 25 juin, 25 juillet, 25 août, 25 septembre et 25 octobre, ce dernier avec un gros lot de 500 000 fr.

Nous ne pouvons donc publier le tirage du 25 février, puisque ce tirage n'a pas eu et n'a jamais dû avoir lieu.

Exposition de 1900

Le Président du Comité départemental du Lot pour l'Exposition Universelle, a l'honneur de rappeler à Messieurs les éleveurs, que les déclarations pour le concours universel d'animaux reproducteurs, doivent parvenir au Ministère de l'Agriculture, à Paris, avant le 15 mars 1900. Des déclarations sont mises à leur disposition à la préfecture du Lot et dans les sous-préfectures de Figeac et de Gourdon.

Le Président du Comité Départemental,
PIERRE DUFOUR

CAHORS

Nécrologie

M. Chaigne, le sympathique Procureur de la République de Cahors, vient d'avoir la douleur de perdre son père. Nous prions M. Chaigne et sa famille de vouloir bien agréer, dans cette pénible circonstance, l'expression de nos vives condoléances.

TRIBUNE LIBRE

Une profession de foi originale

Grâce à une indiscretion, nous avons pu nous procurer la proclamation que Monsieur le Docteur Cassaignes adresse aux électeurs sénatoriaux. Elle est encore inédite. Nous sommes heureux d'en donner la primeur à nos lecteurs. Nous sommes certains d'avance qu'ils nous en seront reconnaissants.

Electeurs sénatoriaux,

Vous devez tous me connaître. Je suis en effet très connu ; ma notoriété médico-chirurgicale a dû très certainement parvenir jusqu'à vous et l'écho des luttes politiques où j'ai tombé dans un premier engagement, un roturier et dans un second, un notaire doublé d'un médecin, est encore vibrant à vos oreilles.

Ce passé vous garantit l'avenir. Lutteur j'ai été, lutteur je serai et si jamais la Liberté, la Sainte Liberté, venait à être menacée, si quelque audacieux, voulait nous ramener à ce régime impérial, négation de tous les droits populaires, je serais le premier à troquer mon arme habituelle, le bistouri, contre le fusil et à défendre avec la dernière énergie, la République en danger.

Dans une lettre qui a produit, paraît-il, un excellent effet, j'ai déjà dit que j'avais voté *Non* au plébiscite. Je le redis aujourd'hui et qu'on ne vienne pas prétendre que je me suis contredit en soutenant plus tard avec l'énergie qui caractérise mon tempérament, MM. Murat, de Valon et le Baron Dufour. Il n'y a évidemment que les gens à vue courte qui verront là une palinodie. En les soutenant j'avais mon plan secret : je les poussais au pouvoir pour qu'on y vit leur insuffisance et qu'on les remplaçât plus vite par des Républicains.

On m'a fait remarquer qu'à tout candidat, même au Sénat, il fallait un programme. Cette observation m'a paru judicieuse quoiqu'inattendue, mon nom n'est-il pas en effet tout un programme ?

Je vais donc vous exposer ce que je compte faire au Sénat si vous m'y envoyez siéger.

Et d'abord que désire le pays, que désirent ces populations rurales dont l'agriculture est le premier souci. Elles désirent à n'en pas douter que les impôts diminuent et que les denrées, le blé, le vin, les pommes de terre se vendent bien.

Pascal a dit quelque part que le génie consiste à voir le rapport lointain des choses. Je vous prie, Messieurs, de vous souvenir de cette grande parole, si vous voulez comprendre ce qui va suivre.

La cause de la crise qui sévit actuellement sur notre pays n'a pas encore été découverte. Les uns veulent que ce soit le protectionnisme, d'autres le libre-échange. Ce n'est ni l'un, ni l'autre.

La vraie cause du mal je l'ai trouvée par une méthode scientifique et sa suppression sera, messieurs, tout mon programme. Vous ne le soupçonnez pas vous-même ; je suis le seul, je suis le premier à avoir mis le doigt sur la plaie :

Si votre blé, si vos vins, si vos cochons, si vos moutons ne se vendent pas, si vos impôts augmentent, si vos recettes diminuent c'est la faute au baccalauréat et si vous m'avez bien compris, si j'ai fait passer ma conviction de mon esprit dans le vôtre, nul doute que, nouveaux Cicérons vous ne vous

dressiez devant cet ennemi, enfin découvert, en vous écriant :

Quousque tandem baccalureat, abuteris patientiâ nostrâ.

(Ceux d'entre vous qui ont le bachot, voudront bien traduire à ceux qui ne l'ont pas).

Eh bien ! Messieurs, le croirez-vous, cette chose si simple n'a pas été comprise par le Conseil général ; comme tant de génies, comme Galilée, j'ai été méconnu.

Mais c'est à vous, électeurs, que j'en appelle, à vous que j'ai si souvent sinon guéris du moins soulagés et je suis certain que mieux instruits de la cause de vos maux, vous irez aux urnes, au cri de « Sus au baccalauréat », avec des bulletins de vote portant le nom de

Votre serviteur,
D^r CASSAIGNE.

Pour copie qu'on forme,
ANATOLE.

DERNIERE HEURE

UNE NOUVELLE CANDIDATURE

Nous recevons d'un de nos lecteurs la communication suivante, que nous n'insérons, d'ailleurs, que sous toutes réserves :

Monsieur le Rédacteur,

Je suis en mesure de vous annoncer qu'il y aura un troisième candidat à l'élection sénatoriale.

M. Girma, officier d'Académie, libraire à Cahors, cadurcien bon teint, qui possède l'estime de tous ses concitoyens, — voir le résultat des dernières élections municipales ! — M. Girma, dis-je, a pensé avec juste raison, que les programmes des candidats en présence n'étaient pas suffisamment en harmonie avec les sentiments des électeurs.

Celui de M. Delpont est trop rouge ! celui de M. Relhié est trop incertain. M. Girma estime, et vous savez que M. Girma est un sage, que M. Relhié surtout veut trop ménager la chèvre et le chou, ce qui offusque singulièrement la rigidité des principes de libraire méliniste.

M. Girma reproche vivement à M. Relhié, en effet, d'approuver le projet de loi sur l'enseignement déposé par le gouvernement. — On sait que le républicain Girma a confié l'éducation de ses enfants aux établissements congréganistes. — Il est donc logique dans ses critiques cet homme.

Mais, lui a-t-on observé, M. Relhié, après tout, n'est pas absolument inflexible sur ce point, n'a-t-il pas déclaré, à la réunion des délégués de droit, que pour rester en bonne intelligence avec les modérés, il ferait des... concessions ?

— « Jamais, a répondu avec indignation le célèbre académicien. On est chair ou poisson, et puisque M. Relhié n'est ni l'un ni l'autre, moi je lui montrerai comment doit se comporter un candidat opportuno-nationalo-mélinico-clérico-republicano-antijuif ! »

M. Relhié veut les lois scolaires... sans les vouloir. Moi je reprends le drapeau et je déclare que jamais je n'approuverai ces lois infâmes...

« Je ne suis pas auvergnat, moi, Monsieur ! » J'ai dit.

Et puis, il faut bien vous l'avouer, Monsieur le Rédacteur, M. Girma a été poussé aussi à prendre cette grave décision par « la campagne d'outrages et de violence que certains étrangers » mènent contre son parti.

Il est indigné, cet homme, et puisqu'il y a des coups à recevoir, il veut être au premier rang.

Un héros, ce libraire !

La veille des élections, M. Girma développera devant les délégués et devant le Comité dit « de concentration », — auquel il adresse un dédaigneux défi — son programme nationaliste et antijuif, soigneusement revu et corrigé par ses collègues en Académie, les dénommés Lemaître et Coppée. On aura du reste une suffisante idée de cette étonnante profession de foi, lorsque nous en aurons fait connaître le thème ; le voici : « Les livres aux libraires, le papier aux papetiers, les clients pour moi seul ! »

Aussi bien, nous ne résistons pas au plaisir de citer, en entier, une phrase d'une superbe incohérence de cet hilarant morceau, encore inédit, pour le plus grand désespoir de la population.

Voici :
« Si je suis candidat, Messieurs, c'est

pour mieux terrasser l'hydre de la polémique, serpent méchant et étranger qui lance du venin, et qui mord et qui étouffe, mais que je ne crains pas, Messieurs, parce que, Messieurs, vous savez comme Plutarque, que les hommes illustres doivent fermer les écuses de leur méchanceté...."

N'est-ce pas, Monsieur le Rédacteur, qu'il y a là du souffle, de l'énergie, une mâle énergie !...

Avec un pareil bagage, M. Girma peut affronter sans crainte aucune le scrutin du 25 mars.... et puis, lui, au moins, il est de Cahors !

Veuillez agréer, e'tc.

UN OFFICIER D'ACADÉMIE.

P. S. — Voici un des bulletins de vote du candidat qu'un imprimeur indiscret nous remet. On n'est trahi que par les siens.



de Cahors (par quatre générations)

LIBRAIRE-ÉDITEUR,
OFFICIER D'ACADÉMIE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LITTÉRAIRES,
SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DU LOT,
DE LA SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE
ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,
AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES ESTIMÉS,
INVENTEUR DE L'HYBRIDE AMÉRICAIN « LE GAMBETTA »
RÉDACTEUR A LA Petite Gironde
ET A L'Alliance Républicaine du Lot,
ANCIEN CANDIDAT... MALHEUREUX AUX ÉLECTIONS
MUNICIPALES,
CANDIDAT SÉNATORIAL ANTIJUIF.

En voilà bien d'une autre ! Au dernier moment notre correspondant croit savoir que M. Girma, le cadurcien, ne serait pas né à Cahors.

Nous en reparlerons.

Réunion de la Société des Sauveteurs du Lot du 4 Mars 1900

Dimanche 4 mars, à 10 heures du matin dans une des salles du vieux palais de Justice, a eu lieu la première réunion annuelle des Sauveteurs du Lot, sous la présidence de M. Guiraudies-Capdeville président de la Société. Le président a donné lecture du compte de gestion du Trésorier de la Société. En 1899 les recettes se sont élevées à 1090,50 et les dépenses à 384,20, d'où un excédent de 706,30 qui servira à amortir la dette de la Société. Il a été procédé à l'élection du conseil d'administration.

Ont été élus pour une durée de trois ans :
MM. Guiraudies, président.
Delport vice-président.
Soulié de Bru.
Bris.
Coueslant.
Séguy.
Daynard.
Monsieur le président, dans un rapide

exposé, a fait connaître la situation prospère de la Société qui va s'améliorant chaque année, et a laissé entrevoir qu'avec les sérieuses économies réalisées, la Société pourrait dans un avenir prochain participer aux concours régionaux de tir et de gymnastique. Nulle observation n'étant présentée, la séance est levée à 11 heures 1/2.

Dotation de la jeunesse de France

Samedi 10 mars, à 8 heures, au théâtre, une conférence en faveur de la Dotation de la jeunesse de France.

Cette conférence, faite par M. Charles Surget, administrateur de l'œuvre, officier d'Académie, sera suivie d'un concert organisé au profit des pauvres de Cahors.

Patronage de jeunes filles

Dimanche prochain, 11 mars, M. Brunet, professeur au lycée Gambetta, fera au Patronage de jeunes filles de l'École normale d'institutrices, une conférence sur le sujet suivant :

Condition sociale de la femme d'après le droit civil.

On commencera à 5 heures précises.

A qui le mouton ?

Dans la soirée du 1^{er} mars, jour de foire, il a été trouvé un mouton sur le Cours Vaxis.

Prière de s'adresser au bureau central de l'octroi pour être remis en possession de l'animal perdu

Obsèques

Ce matin ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, les obsèques de M. Henri Valette.

L'Avenir Cadurcien sur tout le parcours a joué des marches funèbres.

Au cimetière, M. Daynard, au nom de la Société des Études du Lot, dont le défunt était un des fondateurs et un des membres les plus actifs, a adressé à M. Valette un dernier adieu.

Tribunal correctionnel

Audience du 8 Mars

Deux délits de chasse, 50 fr. d'amende.
Vol de truffes. — Petiot Joseph âgé de 60 ans, cultivateur à Promilhanes, est inculpé de vol de truffes. Il est condamné à 8 jours de prison, mais avec la loi Bérenger.

Vol d'un sécateur. — Le nommé Bache Casimir âgé de 32 ans, cultivateur à Promilhanes, vola il y a un mois, un sécateur dans une maison, où il était allé demander l'aumône. Coût 8 jours de prison avec la loi Bérenger.

Vol d'un fichu. — Le tribunal a condamné à 8 jours de prison, mais avec application de la loi Bérenger, la femme Vican Françoise, âgée de 54 ans, qui avait volé un fichu au préjudice d'une aubergiste, vol que nous avions relaté il y a quelques jours.

Vols et Escroqueries. — Peu banal, le sieur Pouzergues, dit Pouzalgues, dit Ma-

rengo, qui a comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de dix escroqueries et de dix tentatives d'escroqueries au moins.

Durant toute l'audience, il a conservé l'attitude indignée du parfait innocent.

Il a nié tous les délits reprochés : il n'a pas voulu reconnaître une seule de ses victimes, mais, comme il a déjà été condamné, il y a 10 mois à peine, à 6 mois de prison, le tribunal lui a infligé de nouveau 13 mois de prison et lui a infligé 50 francs d'amende.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 8 ET 11 MARS 1900

Allegro Militaire,	Menzel.
La Dame Blanche, (ouverture)	Boieldieu.
Valse tendre,	Pessard.
L'attaque du Moulin, (fantaisie)	Bruneau.
Marché Lorraine,	Ganne.

De 3 h. à 4 h. (Allées Fénélon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 6 au 8 mars 1900

Naissances

Ouin, Yvonne-Gabrielle, place de la Croix, à Cabessut.

Décès

Mayzen Pierre-Jacques-Hector, vérificateur des poids et mesures en retraite, 74 ans, rue Feydel, 10

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Ecole primaire supérieure.

— Contrairement à notre habitude et à seule fin de mettre en garde les intéressés, nous tenons à faire constater que notre école primaire supérieure de garçons, même dans le silence de ses résultats, justifie toujours son vieux renom.

C'est ainsi qu'il nous plaît de relever sur la liste des admis au dernier concours des postes et télégraphes les noms de 1^o Serres Louis, de Duravel, élève de l'établissement depuis trois ans ; 2^o Bénéch Paul, de Mont-

cuq, depuis six ans ; 3^o Bozouls Elie, de Montcléra, depuis trois ans ; 4^o Gervais Albert, de Lauzerte, depuis trois ans ; 5^o Roumens Paul, boursier de l'Etat, de Carcassonne, pendant trois ans ; et enfin 6^o Besse Eloi, de Saint-Germain, ex-boursier de l'Etat, pendant cinq ans ; mais qui s'est trouvé accidentellement et involontairement, dans une école voisine, deux mois à peine, avant l'examen.

C'est le Nième concours des postes, dans une période de vingt ans, où de nombreux succès récompensent les efforts des Maîtres de l'école primaire supérieure de Montcuq, et couronnent brillamment le travail de leurs élèves.

Si vous avez les digestions pénibles, lourdeurs, somnolence, congestions après les repas, prenez les Pilules Suisses et vous serez soulagé. 1,50.

BULLETIN FINANCIER

La crainte d'un surenchérissement des reports en liquidation de quinzaine paralyser les affaires, sont au moins devoir restreindre les demandes, aussi avons-nous un peu de baisse à constater sur la clôture précédente.

Le 3 0/0 reste à 102,07, le 3 1/2 à 103,02 et l'Amortissable à 100,25.

La Banque de France clôture à 4225. Le Comptoir National d'Escompte se traite à 660.

Le Crédit Foncier s'est avancé à 755, les obligations foncières et communales sont fermes.

Le Crédit Lyonnais sans changement cote 1131, la Société Générale a passé de 616 à 617.

Parmi nos Chemins de Fer, le Lyon 1875 et le Nord à 2261 ont seuls été cotés à terme.

Le Suez a reculé à 3525 à 3517.

L'Extérieure clôture à 70,57, l'Italien à 94,37 le Portugal reste à 23,75, le Russe 3 0/0 1891 à 89, le Turc D se négocie à 23,95 et la Banque Ottomane à 577. En Banque affaires suivies sur les actions Joltai Ricka à 128 et 129.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oïdium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XVII

DÉSÉPOIR

Ils continuèrent leur promenade dans l'avenue des tamarins, au milieu du calme de la nuit ; le ciel semé d'étoiles, seréin au-dessus de leurs têtes ; la terre, sous son manteau de neige silencieuse ; autour d'eux rien d'agité que le cœur de l'homme ; la paix partout, exceptée dans son âme battue par la tempête.

— Je vous retiens, dit Henry et il se fait tard. Ma douleur me rend égoïste et exigeant, ma pauvre Kate en a fait l'expérience, je le crains bien.

Ils revinrent à la maison dont Reginald ferma solidement la porte.

Les deux hommes montèrent ensemble. Ogden, endormi dans un fauteuil, s'éveilla en les entendant.

Henry tendit la main à Reginald avec un pâle et triste sourire.

— Bonsoir, dit-il, je suis heureux d'avoir ajouté un nouveau nom à la liste de mes amis. J'espère que nous nous verrons souvent. Bonsoir et dormez bien.

— Nous nous verrons aussi souvent que vous le désirerez. Vous avez ma plus profonde sympathie ; bonsoir !

Cette pâle figure désolée poursuivait Stanford dans ses rêves comme un fantôme.

Il fut heureux de voir arriver le jour et de pouvoir oublier les spectres de ses rêves dans les occupations de la vie de chaque jour.

En descendant pour le déjeuner, il s'arrêta dans le vestibule pour regarder la matinée sombre, froide, humide, triste.

Au moment où il s'arrêtait, quelqu'un passa près de lui et monta vers la région des chambres de domestiques.

C'était une petite femme pâle et délicate, semblable à une âme en peine dans sa robe noire.

C'était Agnès Darling !

— Encore un fantôme, pensa Stanford. On ne se trompe pas absolument lorsque l'on dit que ce château est hanté.

XVIII

LES RÉVÉLATIONS DU DOCTEUR

Malgré la tristesse d'une sombre et froide après-midi de mars, où le vent hurle dans les arbres et autour du château, les jeunes gens sont allés faire une excursion en traineau.

Reginald et Kate ont pris le petit traineau en forme de conque, et Rose, Evelynne, le jeune Howard, Mlle Howard et Frank se sont installés dans le grand traineau de famille.

Il se sont mis en route au son argentin des clochettes, au milieu des rires perlés des jeunes filles et d'une avalanche de bons souhaits

au capitaine et à Grâce, debout sur le perron.

Le capitaine et sa gouvernante passèrent cette triste après-midi très heureux ensemble.

Le feu brûlait joyeusement dans la cheminée du parloir, semblable à une bonbonnière.

Grâce, son ouvrage à la main, s'assit près de sa fenêtre favorite, et le capitaine en face d'elle lui lisait le journal.

Grâce ne s'intéressait profondément ni aux questions politiques qui agitaient alors le Canada, ni aux faits et gestes des législateurs canadiens, mais elle écoutait néanmoins d'un air de satisfaction complète.

Au bout de quelque temps, le capitaine posa son journal pour regarder au dehors.

— Les jeunes gens vont être pris par l'orage, comme je leur ai prédit. Vous et moi, Grâce, avons été beaucoup plus avisés de rester à la maison.

Grâce sourit et plia son ouvrage.

— Où allez-vous ?

— Prendre le reste de cette broderie chez Agnès. Savez-vous ce que c'est ?

— Comment voulez-vous que je le sache ?

— Sachez donc qu'il s'agit d'une partie du trousseau de Kate. Le mois de juin approche quoique cette journée n'y ressemble guère.

Elle descendit à la lingerie où elle trouva, pâle et solitaire Agnès assise près de la fenêtre et cousant vaillamment.

— Avez-vous terminé ces bandes, mademoiselle Darling ?... Ah ! oui, je vois et c'est très bien fait. Je vais prendre celle-ci. Sont-ce les manches auxquelles vous travaillez ?

Mlle Darling répondit affirmativement et

Grâce s'appêta à sortir, mais elle se retourna sur le seuil.

— Vous paraissez encore souffrante, mademoiselle Darling, dit-elle avec bonté ; ne travaillez pas trop tard. Nous avons du temps devant nous.

Elle revint au parloir, où était encore le capitaine, qui, depuis quelque temps, prenait grand plaisir à la société de Grâce.

Agnès, dans sa chaude petite chambre, travailla assiduellement tant que le jour dura ; mais lorsque la nuit tomba, elle laissa glisser son ouvrage sur ses genoux et regarda le paysage recouvert de son blanc linceul.

La tempête, qui avait menacé toute la journée, s'avancait rapidement.

Le vent, devenu furieux, faisait trembler les portes et les fenêtres, courbait les arbres et courait en sifflant sur les marais jusqu'au golfe agité et au fleuve houleux ; l'air était chargé de gros flocons de neige qui tombaient de plus en plus serrés jusqu'au moment où il ne formèrent plus qu'un nuage éblouissant.

C'était une soirée terrible, rendant l'agréable petite chambre avec son feu clair, son tapis, ses jolis meubles, dix fois plus agréable encore par le contraste.

Soirée terrible et sombre pour tous ceux qui étaient en route ; terriblement froide et noire.

Tandis que les ténèbres s'étendaient sur la campagne, la couturière, les mains oisives sur ses genoux, regardait de ses grands yeux noirs et mélancoliques tomber la neige.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

VII

LES SUITES D'UN DINER A RICHMOND

— Comment t'en tires-tu donc avec les femmes, Beauté ? — lui dit un jour le Séraphin, d'un ton chagrin, après une matinée employée à se moquer des Gardes à pieds et s'être, dans un moment d'inquiétude, laissé entraîner ensuite à un concert privé pendant lequel, conséquence inévitable, il avait été sur le point de faire une déclaration, au cours d'une symphonie en ut.

Le souvenir de cette faiblesse le hantait et il avait quelque peine à se remettre en poussant des bouffées de latakia comme une machine à vapeur pour se persuader qu'il était pour le moment bien en sûreté.

— Tu es horriblement imprudent !

— Par le moins du monde, — répondit Beauté de l'air le plus calme. C'est en cela que consiste la sagesse supérieure et la belle simplicité de celui qui n'est amoureux que de la femme de son voisin..., elle ne peut pas l'épouser.

— Mais elle peut le mener devant la Cour

des Divorces ! — dit le Séraphin d'un air rêveur.

Il avait de sombres souvenirs personnels d'avoir passé deux fois par cette phase de la loi et de l'existence et d'avoir été énormément étreint sous forme de dommages et intérêts parce qu'il était duc *in futuro* et parce que, comme il le faisait piteusement remarquer à l'occasion :

On n'a pas pu faire comprendre à cet imbécile de Creswell que c'était elles qui s'étaient enfuies avec moi les deux fois !

— Oh ! tout le monde passe par la Cour des Divorces — répondit Cecil avec philosophie. C'est comme l'Eglise, la Chambre des Communes et le Gibet, tu sais... une des institutions populaires.

— Et c'est le seul tribunal où le voleur fait meilleure figure que le volé — dit en riant le Séraphin, se consolant ainsi d'avoir échappé à la future chance de faire partie de la classe des maris trompés, en esquissant cette déclaration pendant la symphonie en ut.

Ses pensées le ramenaient toujours à ce souvenir comme les pensées de celui qui vient d'échapper au danger d'une crevasse dans les Alpes lui font sans cesse revoir l'abîme dans lequel il a été si près de s'enlourir à jamais.

— Dis-moi, Beauté, as-tu jamais été sur le point de faire quelque chose de sérieux... une demande en mariage, par exemple, hein ? Je parierais que tu t'es laissé entraîner ; nous sommes si impitoyablement traqués !

Le pauvre Séraphin débusqué étendit ses membres en soupirant comme un innocent

martyrisé.

— Une fois... oui... une seule fois !

— Ah ! morbleu ! Et qu'est ce qui t'a sauvé ?

Le Séraphin se souleva un peu avec une sorte de curiosité sympathique et compatissante pour un compagnon d'infortune.

— Et bien, je vais te confier cela, — dit Bertie, en soupirant comme un homme qui déteste les longues phrases et qui est sur le point de se plonger dans un passé douloureux.

— Il y a des siècles de cela ; c'était un jour que j'étais de service à une réception ; l'année où *Blue-Ruin* a gagné le Clearvell pour Royal, je crois. J'étais donc planté là, quand je vis une figure... Du diable si je n'en suis pas encore ébloui maintenant... Elle faisait ses débuts... Un ange !... une distinction !... Des yeux délicieux, comme ceux d'un épagnole de ta connaissance, une joue semblable à cette pêche, et des lèvres pareilles à la fraise qui est là sur le haut de ta glace. Elle me regarda et j'en devins amoureux ! Je savais qu'elle était la fille... d'un noble Irlandais... une fille dont j'étais sûr d'obtenir la main en la demandant... J'en étais déjà arrivé là, je me disais déjà : je vais m'attacher à elle pendant une semaine ou deux, puis je risquerai ma déclaration. Tu auras de la peine à le croire, mais je l'aurai fait. Je l'observai longuement ; quelle grâce... quel sourire... quelle divine langueur dans la manière de soulever ses paupières !... J'étais réellement amoureux et d'une fille que je pouvais épouser encore ! Je n'ai jamais de ma vie été aussi près d'un événement fatal...

— Et bien ! — demanda le Séraphin, s'arrêtant pour écouter et laissant fondre la glace qu'il mangeait dans son verre de Xérès — quand on a été si près de se casser le cou du haut de Matterhorn matrimonial, il est douloureusement intéressant d'apprendre qu'un ami a échappé au même péril à la descente.

— Ma foi ! — répondit Bertie — j'en ai été bien près ! Je ne cessais pas de la regarder ; elle s'en aperçut et je sentis qu'elle était aussi flattée et aussi émue qu'elle devait l'être. Elle rougit d'une façon charmante ; juste assez, tu sais ; elle sentait que mes yeux la suivaient. Je m'arrangeai de façon à me trouver très près d'elle lorsqu'elle sortit ; si près que je pus voir ces yeux délicieux s'illuminer et briller... ces lèvres exquis s'entrouvrir pour soupirer... ce beau visage s'éclairer du rayon de soleil d'un radieux sourire. C'était l'aurore de l'amour que je lui faisais connaître ! Je m'approchai plus près encore et j'entendis sa voix si douce murmurer tout bas à sa mère : « — Oh ! maman, que j'ai faim !... je mangerais bien un poulet tout entier ? » Le soupir, le sourire, la rougeur, l'éclat des yeux étaient pour son dîner et non pour moi ! Le charme était à jamais rompu. La jeune fille à laquelle j'avais pensé s'occupait d'ailes de poulet et de sauce blanche. Je n'ai jamais eu envie de faire de déclaration depuis ce jour-là.

Le Séraphin, avec son rire joyeux, sonore comme un appel de clairon, lui lança comme une note de hautbois.

(A suivre).

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET
PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.
Comptoir de Musique de 10,000 morceaux.
— Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie.
— Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 8 mars 1900.

V^o Nacla : Chronique. — Michel Delinès : L'Armée Anglaise. — Jules Mary : Mademoiselle Guignol (suite). — Pierre Salles : Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Victor Content : Les Ruraux (suite). — Albert Cim : Jeunes amours. — V^o Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

SAINT-NICOLAS. — 21^e année. — Sommaire du n° 14 — du 8 mars 1900.

Quatre-vingt-septième Jeudi (Saint-Nicolas). — Le bonheur d'un cheval (Hippolyte Gautier). — Concours d'Histoire à raconter. — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux Lettres.

Illustrations de Guydo. — E. Bartle. — Rudnicki, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : 5 fr. 10, 10 fr. Un an, 18 fr.

Le Musée des Familles (67^e année), paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 1^{er} mars 1900 :

L'idéal, fiancé, par Labillois-Gassy. — Dans la Forêt Noire (suite), par W. Kauff. — L'origine de la Croix, poème, par A. Muenier. — Droit d'aïnesse (suite), par A. Dourliac. — Le prix d'une chaire et de l'irrévérence, par E. Cottin.

Illustrations par Leinweber, A. Bertrand, R. Vacla, E. Cottin, etc.

Prix d'abonnement, Paris : un an 7 fr. Départements, 8 francs, à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1423^e livraison (10 Mars 1900).

Le Mystère de la Chauve-Souris (1804), par Gustave Toudouze. — Trombes, tornades et cyclones, par L. Viator. — L'arrivée du maître, par Julie Borius. — Une écriture qui s'évapore, par Daniel Bellet. — Les deux Henri, par François Deschamps. — Les Jeux athlétiques au Japon. — *Le Hockey*, par Charles Saglio.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 10 (10 Mars 1900).

1^o La guerre aux Philippines, par M. Henri Turot.

2^o A travers le monde : Intérieurs musulmans à Peshawar, par F.-M. Le Gall.

3^o Parmi les races humaines : L'épreuve du poison à Madagascar.

4^o A travers la nature : Hybrides du Zèbre et de la Jument, par Henri Coupin.

5^o Civilisations et religions : Les champs de bataille de la Natalie. — De Dundee à Ladysmith.

6^o Livres et Cartes.

7^o Conseils aux voyageurs : Préparatifs du Voyage à l'Exposition de 1900, par Paul Combes.

Abonnements : France : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain 79 Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris — Sommaire du numéro 2241 du 10 Mars 1900.

La guerre Anglo Franco-Russe

La « guerre future » entre les « Anglais », d'une part, les « Russes » et les « Français », de l'autre, guerre supposée réalisée, tel est le sujet du numéro exceptionnel que publie cette semaine « Le Monde Illustré ».

Malgré son apparente fantaisie, le texte est écrit sur des données précises, puisées aux meilleurs sources militaires, et le lecteur voit se dérouler, par le dessin et par la plume, la lutte gigantesque entre les trois nations, sur mer, sur terre, aux Indes, en Afrique, en Asie, en France et en Angleterre.

De nombreux dessins, des compositions étonnantes illustrent et complètent ce récit que tous les Français voudront lire.

Le numéro 50 centimes.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE

Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4^o

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du

1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AU CUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^o.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

- Chez M^o CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambetta.
- M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

GUERISON
Certains et Radicaux de toutes les
AFFECTIONS de la PEAU
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Plaies et Ulcères vari, aux dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine de Paris, a été adopté par le Congrès de la Société des Médecins de France, et a été le 2^e jour, il a obtenu une amputation sensible.
M. LENOIR, Médecin Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux M^o, 2, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Baro-Thermomètre.
Température minima du jour : — 4
Id. maxima de la veille : 10.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot
Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.
Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.